



République Française
Département du Puy-de-Dôme

Tél. 04 73 83 73 70
Fax 04 73 79 76 02
mairie@pontduchateau.fr

CS 90002 63430 Pont-du-Château

Réception le :

N° dossier :

Base Élèves le :

Certificat d'inscription le :

FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire/.....

Formulaire à compléter et à adresser, accompagné des pièces justificatives* à :

Madame l'Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - CS 90002 - 63430 PONT-DU-CHATEAU

ou par mail : education@pontduchateau.fr

ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Sexe : féminin masculin Nationalité :

Adresse :

Code postal / Ville :

SCOLARITÉ

Maternelle Élémentaire Classe :

École souhaitée :

École précédemment fréquentée (nom et commune) :

RESPONSABLES LÉGAUX

Responsable légal 1

Père Mère Tuteur

Autre (préciser) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Téléphone travail :

e-mail :

Responsable légal 2

Père Mère Tuteur

Autre (préciser) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Téléphone travail :

e-mail :

Situation familiale : Célibataire Union libre Pacsé(e) Marié(e)
 Veuf (veuve) Séparé(e) Divorcé(e)

FRÈRES ET SŒURS

Nom	Prénom	Date de naissance	Si scolarisé(s) : école(s)

COMMENTAIRES

.....

Nous soussignés certifions sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements mentionnés sur la présente demande de préinscription,
- exercer légitimement l'autorité parentale sur l'enfant concerné.

A :

Signature(s)

Le :

*** PIÈCES À FOURNIR :**

- copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné) ;
- justificatif de domicile datant de moins de 6 mois (quittance EDF ou facture d'eau) ;
- copie des pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant (pages 90 à 95) ;
- En cas de divorce ou de séparation des parents, la copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale ou l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale ou éventuellement le jugement de placement.

Après examen de la présente demande, la commune délivrera à la famille un certificat d'inscription mentionnant l'école d'affectation retenue et permettant de procéder, auprès de la directrice ou du directeur, à l'admission définitive de l'élève (sur rendez-vous).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données) s'appliquent aux données recueillies dans le cadre de ce formulaire et garantissent un [droit d'accès](#) et [de rectification](#), un droit d'opposition pour des motifs légitimes, un droit à la limitation du traitement et un droit de réclamation des informations vous concernant auprès de la CNIL et du Délégué à la Protection des Données : cnil@clermontmetropole.eu
 Pour plus de précisions, se reporter au Document « Information CNIL – Affaires Scolaires, périscolaires, extrascolaires et Petite Enfance » joint au dossier de préinscription ou d'inscription et disponible sur le site internet de la mairie : www.pontduchateau.fr

 Cadre réservé à l'administration

- AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE

FAVORABLE

DÉFAVORABLE

- ECOLE D'INSCRIPTION:

École maternelle Lucie Aubrac

École élémentaire Pierre Brossolette

École maternelle René Cassin

École élémentaire René Cassin

École maternelle Jean Alix

École élémentaire Jean Alix

Commentaires :

Signatures et cachet

L'adjointe au Maire
 chargée des Affaires scolaires

Le Maire de Pont-du-Château